

## Appels à projets pour les propriétaires publics de monuments historiques

Communiqué de presse  
Le 12/11/2012

La Fondation pour les Monuments Historiques rappelle, à l'occasion du salon des Maires et des collectivités locales, que les propriétaires de monuments historiques peuvent déposer des dossiers de demandes d'aides « restauration », « accessibilité » et « chantier-école restitution d'un décor peint » avant le 25 janvier 2013. Pour mémoire, depuis sa création en 2008, la Fondation a apporté son soutien à près de 50 projets pour un budget de plus de 500.000€.

■ **Une action indéfectible pour le patrimoine culturel.**

Alors même que le contexte économique rend difficile le financement public des monuments classés et inscrits, la Fondation pour les Monuments Historiques lance son appel à candidatures pour la 5ème année consécutive. Les dossiers «restauration», «accessibilité», «chantier-école restitution d'un décor peint» doivent être déposés avant le 25 janvier 2013.

■ **Restauration, accessibilité, transmission des savoir-faire.**

La Fondation pour les Monuments Historiques apparait depuis 2008 comme un soutien financier complémentaire indispensable :

- 193.000€ pour encourager la restauration de 17 monuments historiques publics ou privés,
- 105.000€ pour aider à la mise en accessibilité de 10 monuments historiques publics ou privés,
- 77.000€ pour participer à la mise en accessibilité de 5 jardins historiques,
- 60.000€ répartis en 16 bourses d'études liées au patrimoine historique (recherche et métiers d'art).
- 70.000€ de subventions pour financer des actions diverses : journées de formation, colloques, études ou publications d'ouvrages dont le guide « Les monuments historiques, acteurs du développement durable », création de vidéos traduites en langue des signes et audio-description pour 16 monuments (Route Jacques Cœur).

### CONTACT PRESSE

Marie-Caroline DUBURCH  
Armelle VERJAT  
3, rue des Bernardins  
75005 Paris  
Tél. : + 33 1 55 42 60 04  
Fax : + 33 1 43 29 36 44  
[contact@fondationmh.fr](mailto:contact@fondationmh.fr)  
[www.fondationmh.fr](http://www.fondationmh.fr)

### A propos

*La Fondation pour les Monuments Historiques – anciennement Fondation Demeure Historique pour l'Avenir du patrimoine – a été créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France. Elle mène ses actions grâce à ses donateurs. Ainsi, elle a recueilli plus de 240.000€ de dons en 2012. Elle compte sur le soutien de tous ceux qui partagent ses valeurs. Sous égide de la Fondation de France, elle peut recevoir des donations et legs. Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu, d'impôt sur les sociétés ou d'ISF.*